

QUATORZIÈME ANNÉE - N° 4.695

ABONNEMENTS :

EN AN	EN SIX MOIS	TROIS MOIS
France et Limites	44.00	25.00
Étranger	52.00	28.00
Postale	62.00	34.00

AVANT LES CONFÉRENCES DE CANNES

UNE DES FACES DE LA QUESTION DES RÉPARATIONS

La France réclame le paiement des réparations. L'Angleterre demande la restauration de sa suprématie commerciale d'avant-guerre par le relèvement économique de l'Europe.

Suivant la thèse de nos alliés d'Outre-Manche, ces deux problèmes sont étroitement liés : pour que l'Allemagne puisse faire face au paiement de ses dettes extérieures, elle doit développer ses exportations, seul moyen d'acquiescer les devises étrangères, représentations de francs-or.

Toutefois son expansion économique à travers le monde ne peut s'effectuer qu'au détriment du commerce britannique, c'est-à-dire qu'en rendant plus dangereux le chômage inquiétant, qui règne dans les îles anglaises.

Il importe donc aux hommes d'état que l'empire britannique de diriger l'activité économique allemande vers de nouveaux débouchés, où elle ne rencontrera plus la concurrence anglaise pour la ruiner, mais où elle deviendra son aide et son pionnier. Ces nouveaux débouchés se trouvent dans le vaste champ de la Russie, où le bolchevisme a accumulé tant de ruines.

Ce raisonnement, qui affecte les allures du syllogisme, repose sur des prémisses faibles :

Pour s'acquiescer de ses dettes extérieures de guerre, l'Allemagne doit sans nul doute exporter en vue de se procurer le change étranger nécessaire ; et la taxe de 25 %, qui doit frapper ses marchandises expédiées au dehors, est le seul moyen pour elle de récupérer ce change, gage précieux pour les alliés, à condition qu'ils en contrôlent la perception.

Mais, par ailleurs, on ne peut empêcher une nation de vendre sur les marchés extérieurs ; et ce n'est pas parce que l'Allemagne est débilitée de réparer qu'elle ne peut concurrencer avec le commerce britannique, mais bien parce qu'elle est sortie de la guerre avec un capital sain et saut. Son expansion commerciale, dont les alliés sont à bon droit jaloux, n'est pas une conséquence de la dette dont nous réclamons des versements échelonnés, mais une conséquence de

son labeur intense et de sa force industrielle restée intacte.

Le raisonnement que tient la France se résume ainsi :

L'Allemagne n'est pas obligée d'accroître le montant de ses exportations pour tenir ses engagements, parce que l'état actuel de son commerce extérieur lui permet, si elle le veut, de s'acquiescer.

L'Angleterre ne souffre pas tant de la concurrence allemande que de la perte de ses débouchés d'avant-guerre ; si elle n'est plus, pour beaucoup de débouchés, la grande maîtresse du marché du monde, comme elle s'enorgueillissait de l'être autrefois, c'est qu'une modification profonde est intervenue dans les grands courants économiques, qui se portent depuis la paix vers les États-Unis, c'est que les nations font preuve d'individualisme et cherchent au cours de la crise actuelle à se suffire à elles-mêmes. La question des paiements dus par l'Allemagne n'est donc pas solidaire au problème de la restauration économique de l'Europe.

Il nous reste à savoir si les désastres de la Russie doivent être réparés avant ceux que l'Allemagne a semés si improductivement dans nos départements envahis.

Le relèvement économique de l'empire des Lénine se présente, il est vrai, sous la forme d'une vaste entreprise commerciale, industrielle et financière, dont les résultats immédiats profiteront à tous les banquiers, hommes d'affaires, commerçants et producteurs anglais et allemands.

Mais, comme toute, pour que les deux grands pays de l'Europe tombent d'accord au cours des conférences de Cannes, de nouvelles concessions à l'Allemagne ne s'imposent pas.

Toute concession, en effet, accroîtrait la prospérité germanique au détriment du commerce britannique. Nos intérêts sont donc à ceux de l'Angleterre : c'est ce que ne semble pas comprendre une partie de la presse britannique, qui, en cherchant à les opposer par des raisonnements fallacieux, fait le jeu de l'Allemagne.

G. PAVILLY.

Le comte Maurice de Leusse neveu du député du Bas-Rhin a été assassiné par des bandits pendant une campagne de chasse en Afrique

PARIS, 2 janvier. — Par une dépêche de Djibouti, parvenue hier, au ministère des affaires étrangères, on vient d'apprendre une nouvelle qui causera la plus douloureuse impression dans la haute société parisienne.

Le comte Maurice de Leusse, fils du comte Guy de Leusse et neveu du comte Jean de Leusse, député du Bas-Rhin, maire de Reichhoffen, vient d'être assassiné en Afrique par des bandits.

Le comte Maurice de Leusse était allé en Afrique avec des amis pour y faire une grande campagne de chasse. Il avait emmené avec lui sa jeune femme, fille de feu le comte Philippe d'Alsace, son beau-frère et sa belle-sœur et plusieurs de ses amis.

Ils étaient partis au printemps dernier. Vers le début de l'été, on reçut de leurs nouvelles. L'expédition bien armée et parfaitement approvisionnée, avançait dans d'excellentes conditions.

On a alors détaillé sur le drame. On sait seulement que les autres membres de l'expédition sont en parfaite santé et s'apprêtent à ramener en Europe, le corps du malheureux comte de Leusse.

Cela fait supposer que la victime a dû s'écarter de ses compagnons, s'égarer et qu'elle a été corcée par des bandits, sous le nombre desquels elle a succombé.

L'exportation française en Egypte

Il ne serait point mauvais que l'on apprît en France comment sont traités les marchandises françaises, comme les échantillons, d'allures à leur arrivée en ce pays. Elles sont invariablement, systématiquement surtaxées de 60 à 150 % par la douane égyptienne. Il n'est que juste d'ajouter que les hauts fonctionnaires de cette administration sont anglais pour la plupart.

Et pourtant nos commerçants de Paris et d'ailleurs envoient des factures parfaitement en règle, certifiées conformes et visées par le consul d'Angleterre. Pendant ce temps-là, les factures provenant de Grande-Bretagne sont taxées par paroles d'arbitrage. On se montre aussi si plein de douceur à l'égard des produits hollandais ou scandinaves pourvu qu'ils aient la sagacité d'arriver à bord de cargo-boats américains.

Une petite anecdote fera mieux comprendre combien systématiquement, aveuglément et systématiquement l'attitude de la douane.

Un de nos compatriotes, homme infiniment spirituel qui importe des objets de prix, fut expédié par les procédés dont il avait été victime. Il écrivit à son fabricant, pour l'envoyer servant, de majorer la facture de 50 %. L'envoi parvint, l'estimateur de la douane, par habitude, augmenta le prix de 30 %. Notre homme poussa des cris de pain et finit par abandonner la marchandise, ce qui veut dire que la douane lui fit perdre un prix facturé plus une indemnité de 10 % le négociant a bien ri en empochant ses 20 % de bénéfice.

Mais y a-t-il plus haut encore. La douane s'est amusée à tripler les droits sur des panaches destinés au Palais de S. H. le sultan d'Egypte, qui venaient en droite ligne de Paris.

Sans doute parce qu'il avait eu le mauvais goût de ne pas les commander à Londres !

UNE BOMBE EN ALLEMAGNE

BERLIN, 2 janvier. — A Diskethul, un jeune homme a jeté à minuit dans la nuit du jour de l'an, une bombe sur la place devant l'église. Une cinquantaine de personnes ont été blessées, dont 20 grièvement. On croit que l'auteur de l'attentat voulait atteindre des agents de police qui stationnaient sur la place.

Le maréchal Foch annonce qu'il va publier ses mémoires

PARIS, 2 janvier. — Le Temps publie, aujourd'hui, une interview accordée à son collaborateur, M. Gallier, par le maréchal Foch à bord du Paris, au cours de son voyage de retour.

Le thème de tous les discours que le maréchal Foch a prononcé, est que la paix sera à jamais compromise et n'arrivera jamais si les Alliés ou associés n'observent pas l'unité d'action qui les ont menés à la victoire. L'unité d'action qui doit s'exercer sur le terrain économique et financier. La condition économique étant la première à résoudre et la principale.

Les Alliés doivent d'abord arrêter les nouvelles lignes de leur crédit et reprendre en les fruitifiant les relations commerciales d'avant-guerre.

Il ne faut pas soigner l'Allemagne à blanc, mais plutôt l'aider à se remettre sur pieds, à condition qu'elle s'engage à payer les dommages qu'elle a causés.

Enfin, il faut aider les nouveaux états à vivre et à se développer et chercher à sauver la Russie.

Le maréchal préconise pour étudier et résoudre ces problèmes la constitution d'une ligne d'experts appartenant à toutes les contrées alliées.

Il termine en laissant entendre que bientôt paraîtront la partie de ses mémoires relatives à 1918.

Les troupes rouges bougent

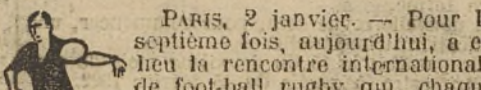
VANSEVO, 2 janvier. — La presse de Finlande signale de grands mouvements de troupes bolchevistes à la frontière finlandaise.

Le gouvernement des Soviets a déclaré que ces mouvements ne sont pas dirigés contre la Finlande.

Les insurgés de Carélie aussi.

Le match de rugby France-Ecosse s'est disputé pour la septième fois, hier, devant 40.000 personnes au stade de Colombes

Il s'est terminé, sous la pluie battante, et malgré la furia des Écossais par une partie nulle : 3 à 3



PARIS, 2 janvier. — Pour la septième fois, aujourd'hui, à ce lieu la rencontre internationale de football rugby qui, chaque année met aux prises les équipes représentatives de France et d'Ecosse.

L'intérêt de cette rencontre se doublait du fait qu'elle constituait le début officiel des grands matches internationaux de la saison.

Malgré les mauvais temps, le nombre des spectateurs qui se pressaient dans les vastes allées qui entourent le terrain, pouvait être évalué à environ 40.000, ce qui représente un joli succès.

La rencontre s'est terminée par un match nul, chaque équipe réussissant à marquer un essai non transformé.

Ce résultat n'indiquait pas la physionomie de la partie, au cours de laquelle l'Ecosse tint presque constamment le camp français. Dominée en mêlée, la France ne put pas déclencher ses trois-quarts.

La seule fois qu'elle le fit au cours de la première mi-temps, amena l'essai de Jauréguy. Par la suite, jamais plus le ballon ne s'arrêta au bénéfice de notre équipe. Sauf deux fois, dans la seconde mi-temps, mais pas assez nettement pour amener une franche attaque.

Les avants écossais montrèrent un ardent vouloir remporter le match ; mais ils se heurtèrent à un pack, qui mena la défense avec un brio inégalable. Le jeu se cantonna souvent devant les buts de la France. Ceux-ci furent toujours préservés. Si au cours de précédentes rencontres internationales, l'équipe française avait maintes fois joué de malchance, il est permis de dire qu'aujourd'hui, la chance lui a presque souri.

L'arbitrage y fut pour quelque chose et vraiment nous ne nous attendions pas à avoir un arbitre favorable à l'équipe française.

C'est ainsi qu'à un moment donné, à un off-side flagrant d'un avant français, l'arbitre ordonna une mêlée, alors qu'un autre, sans être ni sévère, ni partial, eut accordé un coup franc à l'Ecosse.

Comme la faute s'était passée devant les buts français, nul doute que le score de l'Ecosse n'eût été augmenté de trois points.

En résumé, la France a fourni une excellente partie en défense, mais n'ayant jamais le ballon en mêlée, n'étant maîtresse d'aucune attaque, nous devons nous estimer satisfaits de ce résultat, qui en somme, fait bien augurer de la saison à venir ; car, par temps sec, nos trois-quarts doivent trouver le chemin des buts adverses.

L'entrée des équipes

A 14 h. 25, l'équipe d'Ecosse pénètre sur le terrain, précédée du joueur traditionnel de cornemuse, derrière lequel deux joueurs portent une magnifique couronne de fleurs. Les quinze hommes qui foul à l'heure vont défendre l'honneur sportif de leur pays, sont suivis par les représentants du rugby français et écossais.

Au milieu d'un silence religieux, le petit cortège se dirige vers le monument élevé à la mémoire des rugbymen français, morts au Champ d'honneur où la couronne est déposée. Cet acte de reconnaissance, une fois accompli, est salué par un tonnerre d'applaudissements.

Les joueurs écossais rentrent ensuite au vestiaire et réapparaissent peu après avec le ballon. Ils portent le maillot bleu marine sur lequel est brodé un charbon blanc ; la culotte blanche et les bas noirs à revers bleu.

Les Français pénètrent, à leur tour, sur le terrain au milieu de frénétiques applaudissements. Le maillot blanc jette par ce temps sombre une note gaie sur le tapis vert du terrain. Ils portent la culotte blanche et les bas rouges.

Le coup d'envoi échoit à la France. Il est donné à 14 h. 40, dans un silence impressionnant.

Les équipes sont les suivantes : FRANCE (maillots blancs, coq gaulois). — Arrières : Clément ; trois-quarts : Got, Crabos (capitaine), Borge, Jauréguy ; demi ouverture : Pascal ; mêlée : Piteu ; avants : Biraben, Pons, Sobiedo, Moura, Lubin, Caluë, Lasserre, Causy.

Ecosse (maillots bleus, charbon blanc). — Arrières : C.-W. Jones ; trois-quarts : Liddell, Gracie, Macpherson, Browning, demi ouverture : Dykes ; mêlée : Hume ; avants : Usher (capitaine), Wemyss, Barnham, Bartram, Steven, Davies, Maxwell, Lawrie.

Après le coup d'envoi

La partie est arbitrée par M. Harrison, ancien international anglais de rugby.

De suite, après le coup d'envoi, la mêlée écossaise s'annonce plus puissante que la nôtre.

Sur une sortie de mêlée, la France trouve la touche au 22 mètres de l'Ecosse.

La partie est arrêtée pour permettre à Sobiedo de changer de culotte.

Sur la rentrée en touche, la ligne des trois-quarts française se déclenche, mais Jauréguy est bloqué. Un coup franc est accordé à la France devant les buts adverses.

Crabos tente le but, mais le manque. L'Ecosse contre-attaque aussitôt et une mêlée a lieu au centre, suivie d'un coup franc pour l'Ecosse. Ce début de partie voit les Français dominer à la touche longue.

Sur une rentrée, la France part à l'attaque, mais Got est plaqué.

avants français partent au pied et l'Ecosse touche dans ses buts de justesse.

Sobiedo, à la suite d'une mêlée, perce le pack écossais et s'écarte à un mètre des buts de l'Ecosse.

L'Ecosse se dégage. Clément reçoit magistralement et amorce une attaque des trois-quarts. Ceux-ci suivent et Jauréguy qui reçoit en dernier le ballon, réussit un magnifique essai en excellente position.

Le but est manqué par Crabos.

La pluie se mêle aux mêlées

Jusqu'à ce moment, le terrain permet le travail de trois-quarts. Malheureusement, la pluie tombe plus fortement et commence à détrempier le terrain. Le ballon devient glissant.

Sur une rentrée en touche l'aïlier Gracie part en trombe. Liddell est plaqué presque sur la ligne de buts. La mêlée ne donne rien et la France se dégage.

Un coup franc par l'Ecosse permet à celle-ci de regagner du terrain. Le camp français est sérieusement menacé. Une mêlée permet aux Écossais de déclencher l'aïle droite de leurs trois-quarts et Browning va à l'essai. Le but est manqué. Les deux équipes sont à égalité.

Le jeu revient encore vers les buts français. Nos trois-quarts n'ont plus l'occasion de se mettre en action. L'Ecosse s'affirme nettement supérieure en mêlée et la mi-temps est sifflée sur le résultat 3 à 3.

À la reprise, la pluie a redoublé de violence. Le terrain est glissant ainsi que le ballon, et c'est alors la lutte des deux packs d'avants.

Les coups franc se succèdent deux pour la France, deux pour l'Ecosse. Le jeu devient très dur. Les avants écossais veulent forcer la victoire et se ruent à l'attaque des buts de la France. Ils se heurtent à une magnifique défense des nôtres qui leur empêchent toute tentative d'échappée.

Sur un coup de pied écossais, Crabos reçoit mais glisse en voulant s'échapper, et est contraint de toucher dans ses buts. Le coup franc heureusement nous donne de l'air.

Peu après, Jauréguy s'échappe après une série de passes de toute la ligne de trois-quarts. Il est bloqué par l'arrière écossais. Le jeu revient successivement vers le camp français, mais n'amène pas de changement. La fin arrive sur le résultat acquis à la première mi-temps : 3 à 3.

Les acclamations

Les deux équipes reçoivent de la part du public de chaleureuses ovations.

Les meilleurs pour la France furent Jauréguy, Crabos, Piteu, Lasserre, Sobiedo et Clément. Pour l'Ecosse, Gracie et Liddell, en trois-quarts, Hume, au demi, Usher et Davies en avants. L'arrière Jones qui remplaça le titulaire fut excellent dans l'ensemble.

En général les 30 hommes qui évoluèrent au cours de la partie, en raison du mauvais temps, se montrèrent adroits sur le ballon.

Minute par minute

A 14 h. 40, coup d'envoi à la France. Le terrain est bon, malgré la pluie, vent violent ouest.

14 h. 42, Sobiedo change de maillot. 14 h. 43, belle charge des trois-quarts français. Got se fait plaquer dans les 22 mètres.

14 h. 44, coup franc à la France, Crabos tente le but et le manque.

14 h. 46, nouvelle charge des trois-quarts français. Got est projeté en touche. Sur envoi de l'Ecosse, Jauréguy amorce une attaque.

14 h. 48, heureuse descente de nos avants ; l'Ecosse touche dans ses buts et sur la mêlée qui suit, nos joueurs qui s'efforcent manquent une belle occasion.

14 h. 50, la France domine. Nos trois-quarts partent en passes et sur envoi de Clément, Crabos et Jauréguy descendent. Celui-ci marque un essai que Crabos ne peut transformer. France trois points, Ecosse 0.

14 h. 52, sur belle charge de Gracie, l'Ecosse attaque dangereusement mais Crabos plaqué Liddell, dernier possesseur de la balle. Les avants français remontent le terrain.

15 heures, l'Ecosse domine et revient par dribblings. L'Ecosse manque de peu un essai.

15 h. 01, sur belle charge des trois-quarts écossais, Browning échappe à Jauréguy et marque un essai. Hume, au demi, Usher et Davies en avants. France, 3 points, Ecosse, 3 points.

15 h. 06, coup franc pour l'Ecosse. Clément renvoie et trouve une belle touche.

LA LUTTE INGRATE Les génies ignorés

Combien de savants, de penseurs d'artistes, restèrent, pendant leur vie, inconnus ou méconnus !

PASTEUR. — Les cas de génies ignorés sont innombrables. Lorsque Pasteur exposa, devant l'Académie de médecine de Paris, sa théorie microbienne, il souleva la réprobation de tous les médecins présents, sans aucune exception. C'est à lui pourtant que l'on doit l'antiseptisme moderne, et Pasteur n'était pas médecin...

OHM. — Il en est de même dans les autres domaines. Le Dr. Le Bon, dans son ouvrage « L'Evolution de la Matière » rappelle que lorsque le physicien Ohm eut découvert la loi sur laquelle repose toute la science de l'électricité, non seulement il ne convainquit personne, mais les savants les plus influents de l'époque le traitèrent de telle façon, qu'il perdit la place dont il vivait et il fut fort heureux de trouver une situation de comptable par moi. On ne lui rendit justice qu'à la fin de sa vie.

ROBERT MAYER. — Un savant non moins génial, Robert Mayer, fut plus malchanceux encore. Quand il découvrit la plus importante des grandes lois scientifiques modernes, celle de la conservation de l'énergie, il rencontra très difficilement une revue qui consentit à insérer son mémoire et aucun savant n'y apporta la moindre attention. Après avoir tenté de se suicider, il perdit la raison et resta longtemps ignoré, au point que le physiologiste Helmholtz, en regard de son côté, la même découverte, en ignorant qu'il avait eu un prédécesseur.

HELMHOLTZ. — Helmholtz ne se vit d'ailleurs pas encouragé davantage à ses débuts et le plus important des journaux scientifiques de l'époque, « Les Annales de Poggendorff », refusa l'insertion de son célèbre mémoire « La conservation de la Force », le considérant comme « une spéculation fantaisiste indigne de lecteurs sérieux » !

ANTOINE BOURLIARD. — Peintres et sculpteurs eurent plus de chance, en général. Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël, Rubens furent célèbres de leur temps ; mais on ignore évidemment ceux qui ne parvinrent pas. Pédalaro a été le cas du peintre Sigalon qui malgré son grand talent, manqua de même de célébrité. Pol Sténvénar, dans son ouvrage « Il Frammingo », a retracé la vie d'un peintre non moins talentueux, Antoine Bourliard, l'auteur de « Rome enchaînée » et de tant d'autres chefs-d'œuvre qui, après avoir joui d'une grande vogue en Italie « s'éteignit » comme professeur dans une petite ville quasi-hostile à son génie.

Silvestre est à ce propos une anecdote piquante : La critique française faisait grand bruit autour du tableau d'un artiste parisien, Bourliard, sur la curiosité de son enseignant ; il acquit bientôt l'assurance que le chef-d'œuvre en question n'était autre qu'une de ses esquisses vendues à bas prix et que le « maître » du jour avait signée sans le moindre scrupule.

COMBIEN D'AUTRES... — On s'imagine communément que l'homme de génie parvient tôt en tard au succès et à la fortune. De nombreux exemples prouvent le contraire. Combien d'œuvres célèbres aujourd'hui ne connurent la vogue que longtemps après la mort de leurs auteurs ! D'autres, après avoir été fort prisés furent désertés passagèrement. C'est ainsi que Paris vit un jour le vieux Corneille, sans succès, éclipsé par la gloire naissante, de Racine. L'immortel auteur du « Cid » n'échappa à la misère complète que grâce à une petite pension que lui servit Louis XIV.

R. BOYER.

La bonne année de Landru

PARIS, 2 janvier. — Dans le courrier toujours important, que reçoit Landru, figuraient les vœux les meilleurs et les souhaits de courage que lui adressait une vigile demoiselle lyonnaise.

Landru, qui conserve l'espoir de garder la vie sauve, a transmis ses vœux les plus cordiaux à ses gardiens dès l'ouverture de sa cellule. Ceux-ci ont répondu de la même façon.

ÉCHOS & NOUVELLES

Pour la première fois à Berlin, pour la première fois depuis seize ans, à Paris, un représentant du Vatican est apparu devant le chef de l'Etat en tête du corps diplomatique.

Un récent accord a été conclu avec le président de la République française, Mgr Cerretti, n'a été marqué par aucun incident. Par contre, à Berlin, il s'en est produit un qui n'est pas sans intérêt.

Le président du Reich, M. Ebert, apprenant que le nonce, Mgr Pacelli, allait prononcer un discours en français, selon l'usage diplomatique, protesta contre cette coutume. Mgr Pacelli tint bon et se contenta de lire ensuite une traduction de son discours. C'est une sage concession qu'il fit au sentiment nationaliste.

Des alchimistes allemands se flattent, comme on le sait, d'avoir trouvé le moyen de faire du « C » synthétique.

Voici maintenant que les journaux allemands annoncent que des chimistes bavarois auraient trouvé le moyen de fabriquer du charbon artificiel. On précise même qu'un pharmacien de Munich aurait réussi à obtenir, après six années d'études, grâce à une composition provenant de différents minéraux, une matière équivalente au charbon. Ce gaz brûlerait et fournirait une force combustible de 8.000 calories et pourrait facilement être gazéifié, donnant ainsi un gaz d'aussi bonne qualité que celui provenant du charbon fossile.

Patrick Canning, un cordonnier de Haverhill (Massachusetts), qui travaillait péniblement à boucler son budget et soutenir sa femme et ses trois filles, a reçu un cadeau inusité à l'occasion de Noël, hier après-midi, en apprenant qu'il est l'héritier des propriétés, évaluées à 10 millions de dollars, laissées par le major Edward J. Canning, de Monté-Garlo.

La lumière est faite

Quelle morale tirer... si non celle-ci, — au congrès de Marseille. « Les communistes sont des individualistes, dangereux monarques du massacre. »

NOUVEAUX TESTS ? Durant les cinq jours qui ont duré les solennelles assises, les congressistes se sont grossièrement insultés, sans parvenir à s'entendre, — question électorale, très secondaire à leurs yeux, excepté sur aucun point de leur programme. Ils en ont fourni la preuve indiscutable, à l'heure de l'élection des membres de leur comité directeur.

Contrairement à l'attente générale, M. Souvarine, un des « cœurs de Moscou » a été battu. Furieux de sa défaite, les intrinsèques ont soulevé un effroyable tumulte. MM. Loriot, Treint, Vaillant-Couturier, Denis, deux directeurs, ont donné leur démission. M. Beslel également. Ce dernier a supplié le congrès de nommer Souvarine à moins levés. M. Meric a riposté : « on s'incendie devant un vote régulier ». La tempête a, alors, battu son plein. M. Frossard a déclaré ne plus pouvoir assumer les fonctions de secrétaire général, si ses collègues démissionnaires maintenaient leur démission. La séance a été suspendue. À la reprise, on a voté une motion maintenant M. Souvarine délégué à l'Exécutif de Moscou. Inutile répétition. La fissure est profonde entre les partisans de l'obéissance aveugle aux soviets moscovites et ceux qui veulent conserver quelque indépendance.

MONARCHES DU MASSACRE ? Loin d'être antimilitaristes, les congressistes sont partisans d'une armée rouge destinée à combattre « l'armée blanche ». M. Cachin veut assurer au parti communiste « un fusil par homme ». Il exhorte ses amis à aller les prendre là où il y en a, dans les casernes et arsenaux, d'y prendre aussi par la même occasion, mitrailleuses, canons, tanks.

Le grand stratège du communisme ne peut cependant pas, de bonne foi, penser que les soldats se laisseront désarmer, sans même faire un mouvement de protestation. Évidemment, les résistants et leurs commandants, un massacre général dont les plus nombreuses victimes seront du côté communiste, sans même pour ce dernier, la moindre chance de succès.

Les communistes sont donc bien atteints de la monomanie du massacre.

Ces gens qui ne parviennent pas à s'entendre, sauf quand il s'agit de révoquer à sixante francs par tête, vins non compris, devraient s'appeler les soldats de la mort. Par leur système agraire, ils veulent affamer la nation, la faire disparaître par la famine, mais comme celle-ci, si meurtrière soit-elle, ne peut immédiatement exercer ses ravages, ils inventent un pseudo stratège militaire de nature à décimer de suite jusqu'à leurs partisans.

Or, le pays veut la paix féconde par l'ordre et la tranquillité. Il la demande à ses souverains et au besoin, il la fera l'exiger. Trop de sang a coulé en France de 1914 à 1919 pour que la nation se prête aux expériences sanguinaires d'individualistes, qui, sous le nom de communistes, leur congrès le démontre, sont de vulgaires jouisseurs, affameurs et massacreurs par dessus le marché.

P.-H.-SAINT-POL

UNE PLUIE DE MÉTÉORES

PARIS, 2 janvier. — Dans la nuit du 3 au 4 janvier, une pluie de météores illuminera le ciel vers 3 ou 4 heures du matin.

La dernière manifestation remarquable de cette averse lumineuse se produisit en 1918.

Pendant l'absence de son mari une femme, à Boulogne-sur-Seine, est tuée par des cambrioleurs

PARIS, 2 janvier. — Ce matin, le concierge du numéro 60 de la rue de l'Est, à Boulogne-sur-Seine, était surpris de ne pas avoir vu, depuis samedi dernier, Mme Gadiga Draycotte, née le 12 septembre 1889 à Grodno, en Russie, et anglaise par mariage.

Mme Draycotte habitait dans un pavillon. Elle était actuellement seule, car son mari était parti en Angleterre pour les fêtes de Noël.

Le concierge, soupçonnant et craignant un malheur, prévint immédiatement le commissaire de police, qui se rendit à l'adresse indiquée. Il ne put d'abord pénétrer dans la maison. Toutes les issues étaient fermées.

Il fit donc sauter un contrevent en fer, et brisa une vit

DERNIERE HEURE DEUXIEME EDITION 3 HEURES MATIN



Pithiviers et l'U. S. du Marais font match nul

Pruniers, 2 janvier de notre correspondant particulier. — Il y eut beaucoup de spectateurs...

AUTOMOBILE CLUB DU CENTRE

Création d'une revue Lors de sa dernière réunion du 23 décembre dernier...

Statistique de la ville de Château-Chinon. — Pendant le cours de l'année 1931, 37 naissances ont été déclarées à l'état-civil...

NEVERS Non-lieu. — M. André Beltham, 27 ans, marchand de primeurs à Nevers, qui avait été arrêté en exécution d'un mandat d'arrêt...

CHIEN PERDU ou pas, couleur papillon, museau blanc, avec robe blanche prolongée sur la tête, répondant au nom de Capitaine...

LES RENCONTRES DE RUGBY DU F. C. MOULINOIS Dimanche, à Lyon, l'équipe réserve du F.C. Moulinois...

LES VACHES BRETONNES M. LABOUE informe sa clientèle qu'il sera aux foires de Luzy et de Saint-Saulge...

FOURCHAMBAULT A propos de l'arbre de Noël. — Nous avons rédigé dans un numéro récent de la fête...

LA POPULATION DU DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE Voici d'après l'Officiel, l'état comparatif de la population du département pour les années ci-après :

Mayonnaise chaude. — Mettre dans une casserole un jaune d'œuf, un demi verre de crème, une noix de beurre...

Tête de veau Tortue. — Mettre dans un bon court-bouillon, jusqu'à demi cuisson, une tête de veau désossée...

Recette générale. — Prenez de petites tomates à peu près régulières; videz-les et égouttez soigneusement...

Fromage des Pasquellins. — Les voyageurs qui séjourneront dans la région d'Arleuf en Morvan, ne devront pas omettre de se faire servir l'excellent fromage dont ci-dessous la recette :

Poularde au pot au riz sauce suprême. — Une belle poularde bien grasse de un an (6 livres); deux jaunes d'œufs...

Entremet économique. — Couper des tranches de pain d'un centimètre d'épaisseur, les ranger par couches dans un moule à bords droits...

Beignets de pommes de terre. — Epluchez et faites cuire dans le moins d'eau possible 8 pommes de terre...

Battre 3 ou 4 œufs; puis mélanger peu à peu votre purée en battant toujours. Que le tout soit bien délayé...

Beignets de pommes de terre. — Epluchez et faites cuire dans le moins d'eau possible 8 pommes de terre...

Battre 3 ou 4 œufs; puis mélanger peu à peu votre purée en battant toujours. Que le tout soit bien délayé...

Beignets de pommes de terre. — Epluchez et faites cuire dans le moins d'eau possible 8 pommes de terre...

Battre 3 ou 4 œufs; puis mélanger peu à peu votre purée en battant toujours. Que le tout soit bien délayé...

Beignets de pommes de terre. — Epluchez et faites cuire dans le moins d'eau possible 8 pommes de terre...

Battre 3 ou 4 œufs; puis mélanger peu à peu votre purée en battant toujours. Que le tout soit bien délayé...

Beignets de pommes de terre. — Epluchez et faites cuire dans le moins d'eau possible 8 pommes de terre...

Battre 3 ou 4 œufs; puis mélanger peu à peu votre purée en battant toujours. Que le tout soit bien délayé...

Beignets de pommes de terre. — Epluchez et faites cuire dans le moins d'eau possible 8 pommes de terre...

Battre 3 ou 4 œufs; puis mélanger peu à peu votre purée en battant toujours. Que le tout soit bien délayé...

SAONE-&LOIRE

Reunion des Societes agricoles de la region

Les bureaux des différentes sociétés agricoles réunis dans une des salles de la mairie...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

M. Delorme s'est immédiatement adjoint deux autres commissaires, qui sont M. Michel, professeur au collège, secrétaire du syndicat des emboyeurs...

ALLIER

OFFICE DE PLACEMENT GRATUIT

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

Offres d'emplois : On demande pour Moulins : un très bon cimetier-mouleur...

BOURBON-LANCY

ASSEMBLEE GENERALE DE L'U.N.C.

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

La Section de l'Union nationale des Combattants de Bourbon-Lancy...

CHAROLLES

Naissances

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

Naissances : François Muihel; Louise Guillet; Noël Guillet; Josephine Carre...

TONNERRE

LA FUITE D'UN ESCROC

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

Le 5 décembre, Mme Grenon, gérante de la Maison Debray, rue Rougemont, 25...

SAINTS

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

Le feu. — Un commencement d'incendie a éclaté dans une pièce servant de cuisine...

YONNE

NOUS COMMENCERONS JEUDI PROCHAIN 5 JANVIER LA PUBLICATION DU PARFUM DE LA DAME EN NOIR

NOUS COMMENCERONS JEUDI PROCHAIN 5 JANVIER LA PUBLICATION DU PARFUM DE LA DAME EN NOIR

NOUS COMMENCERONS JEUDI PROCHAIN 5 JANVIER LA PUBLICATION DU PARFUM DE LA DAME EN NOIR

NOUS COMMENCERONS JEUDI PROCHAIN 5 JANVIER LA PUBLICATION DU PARFUM DE LA DAME EN NOIR

NOUS COMMENCERONS JEUDI

CHER

La municipalité, les industriels et les commerçants de Saint-Amand protestent contre les projets Marraud et Bonneval

A la suite d'une récente réunion tenue à la Mairie, la Municipalité et les Présidents en chefs des principaux groupements industriels, commerciaux et politiques ont arrêté les termes de la protestation...

En présence, pour la première fois au 8 mai 1920, d'une semblable éventualité, le Conseil municipal de Saint-Amand expose que notre arrondissement a une population considérable...

Or, les projets Marraud et Bonneval, vont atteindre gravement Saint-Amand dans son essor et sa vitalité même. Les relations commerciales et autres qui se sont établies et perpétuées jusqu'à ce jour, vont être canalisées vers le chef-lieu départemental...

Le projet Marraud et Bonneval, en outre, frappe dans leurs intérêts vitaux et, pour les défendre, ils adressent un appel à leurs élus parlementaires pour qu'ils fassent remonter aux corps législatifs, l'insanité des mesures projetées...

SAINT-AMAND-MONTROND
LA SOCIÉTÉ DE PÊCHE
VIENT D'IMMERGER 300 CARPES

Enfin, le propriétaire d'un étang des environs de Saint-Amand doit lui fournir de l'empoisonnement de gardon dès que le temps lui permettra de pêcher son étang.

VIERZON
RIXE DANS LA RUE

M. R., de Vierzon-Forges a été attaqué devant la mairie de Vierzon-Ville, samedi soir, comme il passait à bicyclette...

Association des voyageurs de commerce. L'Association des voyageurs de commerce de Vierzon a tenu son assemblée générale dans une des salles de la mairie de Vierzon.

VIERZON-VILLAGES
Nécessaires. — Pauline Gourrier, 21 ans; Marguerite Rivière, 20 ans; Robert Antoine, 19 ans.

SAVIGNY-EN-SANCERRE
Contraventions. — M. Charles Ballard, aubergiste a été gratifié d'un procès-verbal pour fermeture tardive de son établissement...

CHARENTON
Prohibé. — Une somme assez importante, trouvée par M. Louis Jaudon, cultivateur, aux Brélandais, contenant un chèque de 100 francs a été déposée à la mairie de Charenton.

LISSAY-LOCHY
Vol. — M. Bidel, cultivateur aux Loges, a porté plainte contre un inconnu qui, dans la nuit de vendredi à samedi, lui a dérobé 13 pigeons, estimés 40 fr.

FEUILLETON de PARIS-CENTRE
Le Mystère de la Chambre jaune par Gaston LEROUX

DEUXIÈME PARTIE
Le Secret de Mlle Stangerson

OU JOSEPH ROULETTE APPARAÎT DANS TOUTE SA GLOIRE

Après, donc, cette première phase, elle n'est entrée dans sa chambre qu'à minuit. Quelqu'un y était entré à dix heures : le père Jacques, qui fit sa besogne de tous les soirs...

« Mais il y avait d'autres marques extérieures à appliquer. Des coups de revolver avaient été tirés, pendant la seconde phase. Des cris : « Au secours ! A l'assassin ! » avaient été proférés... »

« ...Ainsi, états-je obligé d'arriver à la sortie à la seconde phase du drame. J'avois Mlle Stangerson seule dans la chambre, du moment qu'on n'avait pas trouvé l'assassin dans la chambre... »

« ...Ainsi, états-je obligé d'arriver à la sortie à la seconde phase du drame. J'avois Mlle Stangerson seule dans la chambre, du moment qu'on n'avait pas trouvé l'assassin dans la chambre... »

« ...Ainsi, états-je obligé d'arriver à la sortie à la seconde phase du drame. J'avois Mlle Stangerson seule dans la chambre, du moment qu'on n'avait pas trouvé l'assassin dans la chambre... »

« ...Ainsi, états-je obligé d'arriver à la sortie à la seconde phase du drame. J'avois Mlle Stangerson seule dans la chambre, du moment qu'on n'avait pas trouvé l'assassin dans la chambre... »

TRAVAUX DE GUERRE CONSERVÉS
Le camp de Fobry
Par décret, sont conservés, pour les besoins militaires, les terrains situés dans le département du Cher et occupés par l'installation suivante établie pendant la guerre 1914-1918 :

« Embranchement de voies ferrées et dépôt d'explosifs » sur diverses parcelles de terrain situées sur le territoire de la commune de Fobry.

L'imputation des dépenses, résultant de l'acquisition de ces terrains, sera réglée par une décision prise par le ministre de la guerre.

« Si les crédits de possibilité, prévus à l'article 4 de la loi du 29 avril 1910, et à l'article 1er de la loi du 29 avril 1920 ne sont pas intervenus dans le délai d'un an, à compter de la publication du présent décret, les propriétaires intéressés pourront demander, dans les conditions fixées à l'article 3 de ladite loi du 29 avril 1910, la restitution de leurs terrains. »

BOURGES
MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1921
Naissances, 804; publications, 617; mariages, 374; divorces, 113; décès, 1133.

LE CANAL DU BERRY
Bourges, 22 janvier (de notre correspondant particulier, par téléphone). — A une des dernières séances du Sénat, M. Mauger, sénateur du Cher a demandé à M. le Ministre des Travaux Publics...

COUPS ET BLESSURES
Samedi soir, place de la Barre, Châteaufort, 34 ans, cordonnier, demeurant rue Cour des Minimes, a porté des coups à un individu enchaîné par le bras, qu'il jugeait trop empressé vis-à-vis de son amie, une fille soumise.

Le temp. — Température nuit, la plus basse + 6°2. — Température jour à une heure + 10°. — Hauteur barométrique à une heure, 768.

Naissance. — Gisèle Floret, rue Voltaire. Décès. — Hippolyte Caillaud, 65 ans, rue Fultonne, 17, rue de la République, 17, rue de la République, 17.

Accident. — Samedi soir, vers 18 heures, trois charrettes se suivaient sur la route de Saint-Florent, se dirigeant vers Bourges, au hameau « La Gravande », elles furent croisées par la voiture de M. Benoît, cultivateur au Subdry.

CHARENTONNAY
Vol. — Une enquête est ouverte au sujet d'un bras de tronc de jéguise. On estime le vol à 4 fr.

VENTE DE MATERIEL
Le camionnage de la compagnie d'Orléans met en vente des chevaux, des harnais et du matériel roulant.

Un certain nombre de chevaux en bon état de travail ; 30 harnais de façade, 75 harnais de camionnage, 150 bédons à deux chevaux, le tout en très bon état d'entretien.

Un volume in-18 Jésus (185 x 117) 6 fr. La Renaissance du Livre, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

La conserve la plus économique est celle dont la marque garantit qualité et quantité, exigez la marque

AMIEUX-FRÈRES TOUJOURS MIEUX

CHARENTON
Vol. — M. Bidel, cultivateur aux Loges, a porté plainte contre un inconnu qui, dans la nuit de vendredi à samedi, lui a dérobé 13 pigeons, estimés 40 fr.

LISSAY-LOCHY
Vol. — M. Bidel, cultivateur aux Loges, a porté plainte contre un inconnu qui, dans la nuit de vendredi à samedi, lui a dérobé 13 pigeons, estimés 40 fr.

LISSAY-LOCHY
Vol. — M. Bidel, cultivateur aux Loges, a porté plainte contre un inconnu qui, dans la nuit de vendredi à samedi, lui a dérobé 13 pigeons, estimés 40 fr.

LISSAY-LOCHY
Vol. — M. Bidel, cultivateur aux Loges, a porté plainte contre un inconnu qui, dans la nuit de vendredi à samedi, lui a dérobé 13 pigeons, estimés 40 fr.

LISSAY-LOCHY
Vol. — M. Bidel, cultivateur aux Loges, a porté plainte contre un inconnu qui, dans la nuit de vendredi à samedi, lui a dérobé 13 pigeons, estimés 40 fr.

LISSAY-LOCHY
Vol. — M. Bidel, cultivateur aux Loges, a porté plainte contre un inconnu qui, dans la nuit de vendredi à samedi, lui a dérobé 13 pigeons, estimés 40 fr.

LISSAY-LOCHY
Vol. — M. Bidel, cultivateur aux Loges, a porté plainte contre un inconnu qui, dans la nuit de vendredi à samedi, lui a dérobé 13 pigeons, estimés 40 fr.

LISSAY-LOCHY
Vol. — M. Bidel, cultivateur aux Loges, a porté plainte contre un inconnu qui, dans la nuit de vendredi à samedi, lui a dérobé 13 pigeons, estimés 40 fr.

LISSAY-LOCHY
Vol. — M. Bidel, cultivateur aux Loges, a porté plainte contre un inconnu qui, dans la nuit de vendredi à samedi, lui a dérobé 13 pigeons, estimés 40 fr.

Comment distribuer les betteraves au bétail
L'Agriculteur et l'éleveur se demandent souvent s'il est préférable de donner au bétail des betteraves entières et sans aucun mélange...

« Les betteraves, en raison de leur fort teneur en eau, ne doivent pas être employées exclusivement dans l'alimentation des animaux ; il est nécessaire de corriger leur humidité excessive par l'incorporation de fourrages secs dans la ration. »

« Les racines mélangées avec des fèves paillees et laissées en tas pendant une journée ou deux constituent une base de ration parfaite. Avec un complément de foin et d'aliments concentrés, on arrive facilement à réaliser toutes les relations nutritives voulues. »

« L'utilisation des menues pailles est d'autant plus recommandable que leur valeur alimentaire est plus élevée que celle de la paille. Dans le mélange, elles s'amolissent sous l'action de l'humidité et de la fermentation et deviennent ainsi plus assimilables par les sucs digestifs. »

« Cette pratique paraît donc excellente. Toutefois, il nous faut reconnaître que, pendant la fermentation, les betteraves modifient assez rapidement leur composition. L'odeur alcoolique qui s'en dégage prouve la disparition d'une certaine quantité de sucre qui peut s'évaluer à 3,50 % après deux jours et à 11 % après quatre jours. »

« D'autre part, la masse en fermentation laisse toujours s'écouler une certaine quantité de jus, malgré les propriétés absorbantes des menues pailles. »

« Ces résultats expliquent donc le léger avantage que procurent aux vaches laitières les betteraves « pures » et intégrales sur celles qui sont passées au coupe-acines et fermentées avec d'autres matières. »

« Mais, pratiquement, si l'emploi des betteraves entières constitue économiquement la base de la préparation des rations, il faut cependant, en ce qui concerne la conservation, faire attention à leur durée de conservation. C'est pourquoi on continuera dans la plupart des exploitations, à donner aux vaches laitières des betteraves coupées, mélangées aux menues pailles de fermentation. »

« Ce qu'il faut éviter pour le mélange, c'est que l'échauffement qu'il subit ne devienne trop accentué. Pour cela, il est prudent de ne pas en préparer de grandes quantités à la fois, afin de ne pas être obligé de le conserver trop longtemps. »

« La Renaissance du Livre, 78, boulevard Saint-Michel, Paris. »

LA PAILLE DANS LA FABRICATION DU PAPIER
Dans le compte rendu du 16 novembre, de la séance de l'Académie d'Agriculture figure une communication très intéressante de M. A. Le Chatelier, professeur au Collège de France, sur l'utilisation de la paille, en excès actuellement, pour la fabrication du papier.

« Cette étude développe les deux points suivants : 1° La mévente des pailles peut conduire notre pays à une bonne solution de la crise du papier ; 2° l'agriculture française doit demander à la crise du papier de la délivrer de la mévente des pailles. »

Après avoir montré que la paille, en excès chez nous depuis la paix, peut fournir un bon papier pour l'impression ou l'éclairage, et de parer à la pénurie de bois dont souffre la papeterie, M. Le Chatelier étudie les procédés pratiques de fabrication d'une bonne pâte de paille dans les grandes exploitations agricoles et les moyens de créer progressivement une clientèle suffisante pour l'écoulement du papier produit.

« Les propriétaires et les associations que cette question intéresse trouveront dans le travail de M. Le Chatelier, des informations claires et précises. »

GRAINS MIRATON
Un Grain assure effet laxatif

CHATTELGUYON

CHATTELGUYON

CHATTELGUYON

CHATTELGUYON

CHATTELGUYON

CHATTELGUYON

CHATTELGUYON

CHATTELGUYON

CHATTELGUYON

CHATTELGUYON

La Race charolaise en Amérique du Sud
Le Syndicat Central désirant favoriser l'expansion et l'exportation de la race bovine Charolaise, décide de prendre part à l'Exposition qui doit avoir lieu à Rio-de-Janeiro (Brésil), le 7 septembre 1932, et à l'Exposition annuelle de fin août 1932, à Montevideo (Uruguay).

« Article premier. — Les animaux des deux sexes offerts par les détenteurs seront choisis au nombre de trente pour Rio, et quinze pour Montevideo parmi les dix meilleurs sujets de cette race inscrits au Herd Book, âgés de 8 à 10 mois au 1er janvier 1932, pour Rio, et de 8 à 24 mois pour Montevideo, par une Commission de trois membres désignés par le Syndicat Central. »

« Article 2. — Les propriétaires des animaux auront à leur charge les frais de transport jusqu'au jour où ils devront être expédiés à Montevideo ou réunis en vue de leur immatriculation pour Rio-de-Janeiro. »

« Article 3. — Il est d'ailleurs entendu que les animaux seront présentés sous le couvert du Syndicat Central, mais avec la désignation du nom des Éleveurs. »

« Article 4. — Le montant du prix de vente des animaux et des prix obtenus par eux sera mis en masse ; tous les frais généralement quelconques seront prélevés ainsi que la rémunération du capital initial. »

« Article 5. — Sur les disponibilités restantes, quinze pour cent seront versés à la Caisse du Syndicat Central en prévision de l'amortissement du Capital et des frais accessoires et le surplus, sera réparti entre les Éleveurs au prorata du coefficient de leurs animaux. »

« Article 6. — A partir du moment de la livraison au Syndicat Central, tous les animaux morts ou vivants continueront à prendre part à la répartition proportionnelle. »

« Article 7. — Les sommes nécessaires pour les immatriculations et les frais divers de transport, nourriture, soins, assurance, etc., en un mot, tous frais pour mener à bien l'œuvre entreprise est fixée à deux cent mille francs. »

« Article 8. — Pour la constitution de ce capital, un emprunt est décidé par parts de 500 francs au minimum. »

« Article 9. — Les sommes souscrites pourront être versées à partir du 1er janvier 1932 entre les mains du Trésorier du Syndicat, 17, rue Gambetta, Nevers, ou par l'intermédiaire des Associations agricoles départementales. La souscription sera close le 31 janvier 1932. »

« Article 10. — Modalités de la rémunération du capital, intérêt à 5 %. »

« Article 11. — Le Syndicat Central se réserve le droit de rembourser les sommes avancées à partir du 31 décembre 1932. »

EXIGEZ dans les bonnes Maisons
ARQUEBUSE DE BON-SECOURS
Vulnéraire le meilleur

GROS : REVEL, 83, r. de Vienne, LYON

LA PAILLE DANS LA FABRICATION DU PAPIER

CHATTELGUYON

CHATTELGUYON

CHATTELGUYON

CHATTELGUYON

CHATTELGUYON

CHATTELGUYON

CHATTELGUYON

CHATTELGUYON

CHATTELGUYON

CHATTELGUYON

Foires et Marchés de la Région
BOURBON-LANCY. — Le marché d'aujourd'hui, qui s'est tenu par un temps pluvieux et froid, était abondamment approvisionné et avait attiré beaucoup de monde. Prix stationnaires. Voici les cours principaux :

« Bœufs, 4,50 à 5,50 la livre ; vaches, 4,50 à 5,50 la livre ; porcs, 6,00 à 6,50 la livre ; poulets, 10 à 12 francs la pièce ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; canards, 25 à 30 francs la douzaine ; dindes, 40 à 50 francs la pièce ; lapins, 20 à 25 francs la pièce ; pigeons, 6 à 7 francs la pièce ; lapins domestiques, 7 à 10 francs la pièce ; lapins de garenne, 5 à 6 francs la pièce ; perdrix grises, 5 francs la pièce ; perdrix rouges, 5 francs la pièce ; fringilles, 0,50 à 1 franc la douzaine ; volailles diverses, 7 à 8 francs la livre ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; beurre frais, la livre, 7 à 8 francs ; de reventeurs, la livre, 6 à 6,50 ; châtignes, le double-décaltre, 12 à 16 francs ; miel, la livre, 3,25. »

BOURGES. — Froment, 1^{er} qualité, 68 à 75 francs les 100 kilos ; son, 43 francs les 100 kilos. Farines, 91 francs les 100 kilos. Dindes, 60 à 80 francs la pièce ; œufs, 45 à 60 francs la douzaine ; canards, 18 à 24 francs la pièce ; petits poulets, 15 à 34 francs la pièce ; perdrix, 7 à 8 francs la pièce ; pigeons, 5 à 5,50 la pièce ; lièvres, 25 à 32 francs la pièce ; lapins de garenne, 6 à 7 francs la pièce ; lapins domestiques, 9 à 18 francs la pièce ; œufs, la douzaine, 1,50 à 2 francs.

MEHUN-SUR-YEVRE. — Porcs gras, 3,95 à 4,20 le kilo ; porcs laitons, 50 à 180 francs la pièce ; veaux, 5,50 à 6,50 le kilo ; moutons, 3,50 à 4,50 le kilo ; petits porcs, 10 à 15 francs la pièce ; 25 à 30 francs la pièce ; beurre, 16 francs le kilo ; fromages, 3,25 le kilo ; pommes de terre, 10 francs le d. d.

MONTLUÇON. — Marché. — Un temps maussade n'a pas favorisé notre marché hebdomadaire, qui a été assez mal approvisionné. Il n'a pas non plus été bien suivi. Cependant, les cours des denrées sont sans changement important.

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo ; pois, 1,80 à 2 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

« Haricots blancs, 1,50 à 2 francs le kilo ; fèves, 0,40 à 0,75 francs le kilo ; pois, 0,75 à 1,50 francs le kilo ; pois chiches, 0,30 à 0,40 francs la botte ; œufs, 1,50 à 2 francs la douzaine ; pommes de terre, 20 à 25 francs le sac ; avoine, 1,80 à 2 francs le kilo ; seigle, 0,65 à 0,75 francs le kilo ; maïs, 0,10 à 0,15 francs le kilo. »

MAISON D'ORNY 14, Rue des Arènes Actuellement Complets et Pardessus depuis 45 fr. BOURGES Pantalone depuis 16 fr.

VOIR NOS ETALAGES - CATALOGUE SUR DEMANDE

Les cures thermales pour anciens militaires

Communiqué de la place de Moulins : Les anciens militaires susceptibles, par leur état de santé, de faire l'objet d'une proposition pour une cure thermale dans un hôpital militaire en 1932, sont informés que les stations thermales actuellement utilisées par le service de santé militaire, sont les suivantes : Bourbon-les-Bains, Bourbon-l'Archambault, Vichy, Plombières, Amélie-les-Bains, Bagnols, Le Mont-Dore, Lamalou-les-Bains, Salles de Béarn, Dax, Capvern, Châtel-Guyon, Bagnols-de-l'Orne. La station de Mont-Dore est exclusivement réservée aux militaires et anciens militaires présentant des affections des voies respiratoires résultant d'intoxication par les gaz. Les anciens militaires atteints de blessures, affections ou maladies provenant du fait du service militaire ou contractées pendant le service et nécessitant leur envoi dans l'un des établissements énumérés ci-dessus, devront adresser au général commandant le groupe de subdivisions les pièces suivantes, sous enveloppe affranchie, aux dates fixées ci-après : 1° Demande d'admission gratuite à l'hôpital thermal militaire. 2° Certificat du médecin traitant avec signature légalisée par le maire. 3° Copie certifiée par le maire d'une pièce militaire (certificat du centre de réforme, état de services ou toute autre pièce établissant la qualité d'ancien militaire du pétitionnaire et l'origine de ses blessures, infirmités ou maladies). Les demandes devront mentionner l'âge et, s'il y a lieu, le pourcentage d'invalidité. Les pièces exigées devront parvenir au général commandant le groupe de subdivisions de Riom, aux dates ci-après : Du 1er février au 1er avril pour les admissions pendant la période du 1er mai au 31 octobre 1932 à Bourbon-les-Bains, Amélie-les-Bains, Bagnols, Dax, Salles de Béarn, Lamalou-les-Bains. Du 15 juin au 15 octobre pour les admissions à ces mêmes stations après le 1er octobre 1932. Du 1er janvier au 1er avril pour les admissions à Vichy pendant la période du 1er avril au 1er octobre. Du 15 juin au 15 août pour les admissions à Vichy pendant la période du 1er octobre au 31 décembre. Du 1er février au 1er avril pour Plombières, Le Mont-Dore, Bourbon-l'Archambault, Bagnols, Capvern, Châtel-Guyon, Bagnols-de-l'Orne. L'autorité militaire ne pourrait donner aucune suite aux demandes d'admission aux eaux dans ces stations non comprises dans le présent avis.

BIBLIOGRAPHIE

Causeries agricoles

par M. Henri BRUN

« Le journalisme, dit-on, mène à tout, à condition d'en sortir. » Ignore-t-il ceux de mes confrères qui, volontairement ou non, ont quitté la presse, ont fait fortune, ou se sont tous couverts de gloire et d'honneurs, par contre, je sais — j'en ai d'ailleurs, tous les jours, de nouvelles preuves — que, dans les salles de rédaction, la plupart d'entre eux se sont initiés ou perfectionnés dans l'art de devenir les apôtres éloquentes et écoutés des plus nobles causes, d'émouvoir les indifférents, de convaincre les sceptiques, de créer les néophytes.

Les Causeries Agricoles (I), sur les principaux objets intéressant une exploitation agricole de M. Henri Brun, un de nos plus distingués prédécesseurs, à la direction de Paris-Centre, doivent amener à la terre un certain nombre de jeunes gens qui, peut-être seraient restés désœuvrés, ou, nouveaux Jérôme Paturot, erraient, longtemps encore, à la recherche d'une situation sociale.

Non pas que M. Henri Brun ait fait du cultivateur le plus heureux de tous les hommes. Il a présenté les choses telles qu'il les a vues, telles qu'il les voit, chaque jour. Aimant passionnément la terre, il veut la faire aimer des jeunes générations; c'est le but de son livre. Mais s'écartant des politiciens, des économistes, des professeurs en chambre, qui, par snobisme ou par mode, vantent les beautés de la campagne, en exaltant les charmes, répètent avec Virgile : « O trop heureux agriculteur s'ils connaissent leur bonheur ». L'auteur des Causeries Agricoles met en garde ses lecteurs contre un enthousiasme irréfléchi, et leur dit :

« Il ne suffit pas d'avoir vu la vague à l'âme, d'aimer la solitude des grands horizons, de goûter les charmes d'une indépendance qui, à notre époque, a son prix, pour embrasser la rude métier de cultivateur. « A cet attrait de la vie rurale, il peut joindre deux conditions indispensables au succès : un capital d'argent proportionné à l'importance de l'exploitation et une instruction pratique agricole aussi développée que possible. Mais, ajoute-t-il, l'énoncé même de ces deux conditions est tout un programme ».

Plus loin, précisant sa pensée, M. Henri Brun ajoute : « Qui dit cultivateur dit l'homme dont l'apprentissage n'est plus à faire et qui connaît, par conséquent, bien son métier. Mais, ceci dit, il ne s'ensuit pas qu'un cultivateur n'ait pas l'intérêt à avoir sous sa main quelques bons livres de fond, capables de parfaire son instruction professionnelle, ou de lui apporter, dans une circonstance donnée, un renseignement précieusement attendu. Surtout, il ne faut pas oublier que le travail manuel, travail intellectuel, telle est la tâche quotidienne, et du propriétaire cultivant par lui-même, et du fermier et du métayer. M. Henri Brun discute les avantages et les inconvénients de ces trois modes de culture. C'est là l'entrée en matière de son ouvrage. (1) Memento agricole. — Causerie agricole sur les principaux objets intéressant une exploitation rurale, par Henri Brun, 1 vol. (Action populaire, 51, rue Saint-Didier, PARIS).

AVIS MORTUAIRES

Vous êtes prié de vouloir bien assister aux Convoi, Service et Enterrement de M. Jacques ROY, décédé en son domicile, à Nevers, rue du Poulcau, n° 8, le dimanche 1er janvier 1932, dans sa 78e année muni des Sacraments de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le mardi 3 courant à 13 h. 30, en l'Eglise Cathédrale Saint-Cyr, sa paroisse. On se réunira à la maison mortuaire à 12 heures un quart. De la part de : M. et Mme Gérande, M. et Mme Jacques Roy, M. et Mme Jean Roy, ses enfants ; M. et Mme Robert, Mlle Marie Roy, Mlle Yvonne Roy, ses petites-enfants ; Mlle Angèle Robert, son arrière-petite-fille, de ses cousins, cousines, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Mlle Jeanne PIEUCHOT, décédée au domicile de ses parents, à Nevers, 22, rue Boval, le 1er janvier 1932, dans sa 15e année. Ses obsèques auront lieu le mardi 3 courant, à 15 h. 30 en l'Eglise Saint-Pierre. On se réunira à la maison mortuaire à 15 heures un quart. De la part de : M. et Mme Pieuchot, ses père et mère frère, sœur, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Mlle THEVENOT, née Marie Rayer, décédée, en son domicile, à Magny-Cours dans sa 33e année, munie des Sacraments de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le mercredi 4 janvier courant, à 10 heures du matin, en l'Eglise de Magny-Cours, sa paroisse. De la part de : M. Ernest Thévenot, son époux ; MM. et Mlle Roger, Simone et Paul Thévenot, ses enfants ; Mme veuve Rayer, sa mère ; M. et Mme Thévenot, ses beaux-parents ; Mlle Alice Thévenot, sa belle-sœur ; M. et Mme Robert, M. et Mme Louis Rayer, M. Paul Rayer, M. et Mme Cornu, ses frères et sœurs, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Mme BUPLIN, décédée, à Saint-Saulge, le lundi 27 janvier 1932, dans sa 75e année, munie des Sacraments de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le mercredi 4 courant, à 10 heures, en l'Eglise de Saint-Saulge. De la part de : M. et Mme Louis Dupin, ses enfants, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Mlle JEANNE PIEUCHOT, décédée au domicile de ses parents, à Nevers, 22, rue Boval, le 1er janvier 1932, dans sa 15e année. Ses obsèques auront lieu le mardi 3 courant, à 15 h. 30 en l'Eglise Saint-Pierre. On se réunira à la maison mortuaire à 15 heures un quart. De la part de : M. et Mme Pieuchot, ses père et mère frère, sœur, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Officiers Ministériels

COMPAGNIE DU BOURBONNAIS P. de LACHOMETTE, VILLIERS et Cie Société en commandite par actions au capital de 17.500.000 francs Siège social à Lyon, 4, rue de la Pêcherie, n° 4

Le présent avis est relatif à la détermination prise par le Conseil de Surveillance dans une séance tenue le 16 décembre 1931. Le résultat notamment de l'exploitation de la COMPAGNIE DU BOURBONNAIS est décliné au tableau ci-dessous : Redev. Amilac, Cahors, Millou, Abbeville, Bayonne, Montluçon, Nevers, Rennes, Riom et Bourges ; Des tribunaux civils de Montbrison et Marivallès ; Et des justices de paix de : Lyon (troisième et cinquième arrondissements - judiciaires), Cussat, Autun, Rive-de-Gier, St-Chamond, Givors, Bône, Lons-le-Saulnier, Montbrison, Roeder, Aurillac (canton Nord), Cahors (canton Nord), Millau, Marivallès, Abbeville (canton Nord), Bayonne (canton nord-ouest), Montluçon (canton ouest), Nevers, Rennes (canton sud-ouest), Riom (canton ouest) et Vézouan. Pour publication : P. de LACHOMETTE, VILLIERS et Cie 1088

Paris-Centre à Paris

- Librairie, rue de Charonne, 69 (près la rue Bassin). Librairie 127, boulevard Rochechouart, 127, place du Delta. Librairie, rue de Clichy, 76 (près la place Clichy). Librairie, boulevard de Courcelles, 128 (près la place des Terreaux). Kiosque 144, rue de Dunkerque, 23 (en face 1. gare du Nord). Kiosque 139, boulevard Magenta, 1 (près de la Bourse du Travail). Kiosque 29, place de la République, 15 (angle de la rue Temple (autobus)). Kiosque 52, boulevard Poissonnière, 32 (angle du faubourg Montmartre). Kiosque 32, boulevard des Italiens, 15 (en face le bureau de poste). Kiosque 77, boulevard des Capucines, 10 (angle de la place de l'Opéra). Kiosque 1, boulevard de la Madeleine, 87 (bureau d'omnibus). Kiosque 143, place du Palais-Royal, 2 (angle de la rue de Rivoli). Kiosque 140, place du Théâtre-Français (en face la Civette). Kiosque 178, boulevard Malesherbes, 49-51 (station autobus-tramway).

Déménagements - Transports Ancienne Maison DELAUNAY et HARRAULT Fondée en 1898 LANDRY & BAILLY Correspondants des Chemins de Fer, NEVERS CAMIONS AUTOMOBILES Maison spécialement outillée pour les déménagements par camions automobiles capotonnés avec ou sans remorques SABLE ET GRAVIER sur wagons P.-L.-M. et Economiques

Entreprise Générale d'ELECTRICITE Réparations de MOTEURS de tous Systèmes Charbonnier et Téléphone Charles KELLER MECANICIEN-ELECTRICIEN 15, rue de Rémigny, NEVERS Téléphone 1-21 ELECTRIFICATION D'USINES Installations complètes de Châteaux Fournitures électriques. Réparations et charges d'Accumulateurs

FABRIQUE DE VOITURES Carrosserie d'Automobiles Fourniture pour Carrosserie et Autos Th. DUJON Fils à SANCOINS (Chor)

UN PRÊTRE GUÉRI offre de faire connaître GRATUITEMENT le moyen infailible de GUÉRIR MAUX D'ESTOMAC, ulcères, aigreurs, constipations, gastrites, gastroalgies, vomissements, glaires, vertiges, gonflements, etc. Ecrire à M. C. PAROUFFIÈRE, ex-cé. de Villegruy, par Lezoux (Indre).

Fantasia Mme Veuve BOUILLOT 31, Rue La Fayette, 31 NEVERS MAGASIN D'OUVRAGES DE DAMES ET TRAVAUX D'ART Grand choix d'articles de dentelle et broderie BRODERIES DENTELLES Fournitures et accessoires pour tous travaux La Maison exécute tous genres et montage d'ouvrages.

RECHARGE DE Bouteilles d'Air D'ACCUMULATEURS spécialité d'éclairage et démarrage électrique. Dépôt du protecteur de pneus « PAREKLA ». Toutes fournitures pour l'automobile aux meilleurs prix. Visibles Garage BERTIN 31, rue de Mouësse, NEVERS (Nièvre). Téléphone 3-04.

AUX JARDINS D'ESPAGNE EXPEDITION DE TOUTES SORTES de FRUITS et PRIMEURS Oranges - Citrons - Mandarines - Grenades - MARRONS - CHATAIGNES - FRUITS SECS - CONSERVES ALIMENTAIRES - BEURRES ET FROMAGES Joseph LLULL DECIZE, rue de la République, près du marché Téléphone 56 - Adresse télégraphique : LLULL-DECIZE VINS ET LIQUEURS DE TOUTES MARQUES IMPORTATION DIRECTE

LA MÉNOPAUSE « Pour les femmes qui commencent les jours qui les menacent à l'époque de la ménopause. Les symptômes sont : l'insomnie, l'agitation, la sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui mouillent en sueur pour faire place à une sueur froide, qui le corps. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter les différents maux qui sont les conséquences de l'âge critique : Migraines, Troubles de la circulation au sang, Étourdissements, Chaleurs, Vagites, Coagulation, Varices, Phlébitis, etc. La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies : Le flacon, 6 fr., plus impôt 0 fr. 60, total 6 fr. 60 »

Crédit Foncier de France Frits aux Particuliers, Communes, Syndicats Et Etablissements publics AVEC OU SANS AMORTISSEMENT Henry PEIGNIEUX, Directeur, 26 rue des Trois-Carreaux (angle de la rue Miragron), NEVERS

CABINET PICARD VENTE LOCATION GERANCE D'IMMEUBLES FONDS DE COMMERCE 34bis, Av. Georges-Clemenceau NEVERS

Lits Fer et Cuivre SOMMIERS MÉTALLIQUES LITS VERTS OU NOIRS, 1 m. 15 et 1 m. 25 piliers, 30 m/m avec sommiers métalliques, 30 ressorts, depuis 150 fr. LITS TOUT CUIVRE, depuis 450 fr. V. E. FOLLEREAU Place de Nièvre - NEVERS GRAND CHOIX EN MAGASIN

BOIS-CHARBONS Matériaux de construction J.-B. BOUDOT 16, Rue du Chemin-de-Fer, 16 NEVERS Plantons des arbres - Mangeons des fruits Les plus beaux Arbres Les meilleures Variétés SE TROUVENT Chez CHEVALIER 4, Rue de Moulins - 4, Place Président-Wilson Téléphone 4-22, NEVERS Demandez son Catalogue - Visitez ses Pépinières

PERSONNEL On demande MENAGE cuisinier et valet de chambre Bon gages. S'adresser au bureau du journal. 999

BONNE SERIEUSE de préférence âgée, pour Cery-la-Tour (Nièvre), très bonnes références exigées. Ecrire : Bureau du Journal. 1067

UN CHARRON FORGERON dans une entreprise de transports S'adresser à MERCIER Henri entrepreneur de transports à Migennes-Canal (Yonne). 1078

On offre : RÉGISSEUR fils horticulteur, instruction supérieure, 10 ans d'expérience, cherche poste ou direction domaine culture élevage. Ecr. "PARIS-CENTRE" n° 999.82, rue Vivienne, 15 Paris. 1065

DIVERS ON DEMANDE A LOUER A Nevers ou très près. Nevers, de suite ou pour juin : PETITE MAISON d'habitation indépendante avec jardin, terrain, dépendances ou atelier et permettant accès voiture et camion. AVIRL, Saint-Pierre-le-Monial. 54

SUIS ACHETEUR de suite et courant 1932 TREMBLES BUCHES BOIS FRAIS longueur 1 m. ou 1 m. 33. grosseur 10 et au-dessus, sur wagons ou péniches payé comptant. ANGELE, 13, rue Eugène Varlin, Paris. 814

Automobiles DE DION PETITIMBERT CLAMECY Agent pour la Nièvre

Créez-vous une situation stable en vendant à la commission nos articles confecturés. LINGET, 21, CAMELLIA, 10, rue 4-Juillet-AUX, LYON 1896

MAISON DE TISSUS ET CONFECTIENS EN GROS demandée REPRESENTANT à la commission, ayant clientèle. Références exigées. Ecrire LAROSE, 62, rue de Croisac, Rouen. 1083

ELECTRICITE ELECTRO-INSTALLATION PACTON-MERCERET 8, Rue Pasteur, 8 NEVERS PRIX TRES REDUITS Travaux soignés et Garantis

AGENCE POPULAIRE NEVERS A VENDRE LIBRES DE SUITE Aux Saules, BELLE PROPRIÉTÉ d'agrément et culture Bat d'habitation : r. d. c., vestibule, cuisine, s. à m. ; au 1er étage : 3 belles chambres ; le tout état neuf et très confortable. Bat. d'exploit. : Ecurie av. chamb. confort, au-dessus : grange, cellier-cave, grenier à fourrage, toits à pore, clapiers, poutrelles, puits avec pompe, W. C. Attenant : jardin et terrain cultivé de 5.000 mq environ, clos de murs. A proximité : autre terrain d'environ 1 hectare. Prix : 45.000 fr. à débattre. Environ 1.500 m. route Paris BELLE LOCATURE Bâtim. d'habitation et exploitation état neuf. Jardin avec puits, terres et prés. Cours d'eau. Le tout d'un seul tenant d'environ 2 hect. P. Prix : 28.000 francs. 1002 Pour tous renseignements, s'adresser à M. J. SERVAYRE, 7 bis rue Saint-Benoit, NEVERS.

PAPIERS PEINTS Tekko - Salubra - Papiers Dumas CHEMINÉES DE MARBRE de tous styles et ordinaires ACCESSOIRES DE FUMISTERIE Fontes anciennes et de Fontes de styles CARREAUX DE FAIENCE DÉPÔT DES ENTREPRENEURS C. TAVERNA Rue Gresset, 3, NEVERS - Téléph. 4-05

SI VOUS VOULEZ VENDRE OU ACHETER UN FONDS DE COMMERCE Une Industrie, Un immeuble ADRESSEZ-VOUS A l'Agence Centrale de la Nièvre (20e année) NEVERS LOUIS ALEXÉLINE, R. Hoche, 14 Ancien Ppal. clerc de notaire

AVIS A NOS LECTEURS TRAVAUX D'IMPRIMERIE Nous informons nos lecteurs qui, jusqu'à ce jour, ont bien voulu nous confier leurs travaux d'imprimerie, d'avoir à passer désormais DIRECTEMENT LEURS COMMANDES à l'Administration de "Paris-Centre" 3, Rue du Chemin-de-Fer, 3, à NEVERS avec cette mention : Société Anonyme des PUBLICATIONS "PARIS-CENTRE" Le Journal se charge DE TOUT LES TRAVAUX D'IMPRIMERIE Livres, Brochures Lettres, Prospectus, Avis Affiches de tous formats Faire part Naissances, Mariages, Décès Cartes de Visite, Programmes Registres spéciaux, Agendas Livres de Commerce, etc., etc... Les PUBLICATIONS PARIS-CENTRE Société Anonyme. - Capital : 600.000 francs LIVRENT DANS LE TEMPS MINIMUM AUX PRIX MINIMUM Il sera toujours fait un Devis pour les Travaux d'art et les Tirages au couleur Adresser directement les Commandes A L'ADMINISTRATION PARIS-CENTRE 3, Rue du Chemin-de-Fer, 3, NEVERS Téléphone 3-04